



CLASSIQUES
GARNIER

« Résumés », *Considérant Revue du droit imaginé*, n° 3, 2021, p. 253-259

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-11320-1.p.0253](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-11320-1.p.0253)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2021. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

RÉSUMÉS/ABSTRACTS

Nicolas BAREÏT et Damien CONNIL, « L'erreur judiciaire en perspective »

L'erreur judiciaire est une sorte de tache aveugle dans le système juridique. Difficile à percevoir de l'intérieur par les juristes eux-mêmes, elle apparaît, depuis l'extérieur, comme une anomalie scandaleuse que la littérature, le cinéma ou encore les séries télévisées peuvent chercher à dénoncer, voire à réparer. La littérature, en particulier, a noué des liens remarquables avec l'erreur judiciaire – pour le meilleur (Zola) ou pour le pire (Duras).

Mots-clés : erreur judiciaire, littérature, cinéma, séries télévisées, justice, innocence, réparation.

Nicolas BAREÏT and Damien CONNIL, “*Judicial error in perspective*”

Judicial error is a blind spot for the legal system. Jurists themselves have a hard time detecting it from the inside, and it appears from the outside as a scandalous anomaly that literature, cinema, or television series may seek to denounce, or even correct. Literature in particular has forged remarkable ties with judicial error—for better (Zola) or for worse (Duras).

Keywords: judicial error, literature, cinema, television series, justice, innocence, reparation.

Hélène ERLINGSEN-CRESTE, « La presse et l'erreur judiciaire. Impressions subjectives »

Les relations entre la presse et l'erreur judiciaire sont complexes, ambiguës. La presse peut aussi bien dénoncer l'erreur judiciaire que la favoriser. L'auteur de cette contribution évoque son expérience de journaliste dans deux affaires mémorables qu'elle a couvertes : l'affaire « Jacques Viguié » et l'affaire « Dominique Baudis ».

Mots-clés : presse, erreur judiciaire, journalisme, affaire « Jacques Viguié », affaire « Dominique Baudis ».

Hélène ERLINGSEN-CRESTE, “*The press and judicial error. Subjectives impressions*”

The relationship between the press and judicial error is complex and ambiguous. The press can denounce judicial errors as well as promote them. The author of this contribution shares her experience as a journalist in two memorable affairs she covered: the Jacques Viguier affair and the Dominique Baudis affair.

Keywords: press, judicial error, journalism, Jacques Viguier affair, Dominique Baudis affair.

Audrey COUDEVILLE-VUE, «*Quand Marguerite Duras transcende l’erreur judiciaire. Sublime, forcément sublime*»

Un écrivain peut s’emparer d’un fait divers pour l’exposer sur l’Agora et dénoncer ce qui lui semble relever de l’injustice. Cette posture est parfois annihilée au profit de la défense de l’erreur judiciaire elle-même. Ce faisant, l’écrivain la fortifie et, brisant le cadre judiciaire, la déploie dans l’espace médiatique pour la sublimer – la transformer par élévation. Ambition délicate. L’article «*Sublime, forcément sublime*», signé par Marguerite Duras dans l’«*affaire Grégory*», en témoigne.

Mots-clés : Duras, «*affaire Grégory*», sublimation, mythe, écriture de l’urgence, femme, oppression.

Audrey COUDEVILLE-VUE, “*When Marguerite Duras transcended judicial error. Sublime, necessarily sublime*”

A writer can seize on a news story and announce it in the public square, decrying what strikes him or her as unjust. This stance sometimes loses out to the defense of judicial error itself. In so doing, the writer strengthens it and, freeing it from the judicial framework, deploys it in the media space, thereby sublimating it—transforming it through elevation. This is a delicate ambition. The article “Sublime, forcément sublime,” authored by Marguerite Duras during the “Grégory affair,” bears witness to this.

Keywords: Duras, Grégory affair, sublimation, myth, writing of urgency, woman, oppression.

Sophie DELBREL, «*Les déterminismes de l’erreur judiciaire. La Bête humaine et Vérité d’Émile Zola*»

Émile Zola donne à voir des erreurs judiciaires commises par la justice de droit commun dans *La Bête humaine* et dans *Vérité*. Bien qu’*a priori* tout sépare

ces deux ouvrages, l'évocation des erreurs judiciaires n'en repose pas moins sur des ressorts comparables tenant aux préventions de nature individuelle et institutionnelle. Réciproquement, seule la persistance d'un libre arbitre chez les témoins et les professionnels de la justice est susceptible de permettre la révision du procès.

Mots-clés : Zola, vérité, procès, préjugés, préventions, présupposés, république.

Sophie DELBREL, "*The determinacies of judicial error. La Bête humaine and Vérité by Émile Zola*"

In La Bête humaine and Vérité, Émile Zola depicts judicial errors committed by common-law justice. While it would appear that there is a wide gulf separating these two works, the evocation of judicial errors rests nonetheless on comparable approaches based on individual and institutional bias. Conversely, only the enduring free will of witnesses and legal professionals is capable of enabling a review of the trial.

Keywords: Zola, truth, trials, prejudices, biases, presuppositions, republic.

Anne PEROZ, « La pensée de Benjamin Constant sur l'erreur judiciaire »

Benjamin Constant de Rebecque (Lausanne, 1767-Paris, 1830), philosophe des Lumières en Suisse francophone, possède un intérêt assidu pour la politique et les affaires françaises. Contemporain de la rédaction des grandes codifications, notamment pénales, Benjamin Constant élabore sa théorie pour une bonne justice, contre l'erreur judiciaire. Il s'engage d'ailleurs en 1818 dans la défense de deux condamnés à mort (affaires Regnault et Lainé).

Mots-clés : Benjamin Constant, erreur judiciaire, justice, Regnault, Lainé.

Anne PEROZ, "*Benjamin Constant's reflections on judicial error*"

Benjamin Constant de Rebecque (Lausanne, 1767–Paris, 1830), an Enlightenment philosopher from French-speaking Switzerland, had a keen interest in French politics and affairs. From the era when the great codifications—particularly penal ones—were drafted, Benjamin Constant developed his theory for good justice and against judicial error. In 1818, he was involved in the defense of two people sentenced to death (the Regnault and Lainé affairs).

Keywords: Benjamin Constant, judicial error, justice, Regnault, Lainé.

Jean-Pierre HUE, « *M. Le Maudit*, journal d'un condamné à tort »

Toutes les erreurs judiciaires ne sont pas célèbres, certaines ne sont connues que de quelques uns. Le présent texte narre la vie de Robert Motylski, sa condamnation contestable en Angleterre, ses incarcérations, ses cavales, son travail d'artiste. Il livre des extraits du manuscrit que Motylski avait écrit pour (se) raconter et qu'il avait intitulé : *M. le Maudit*.

Mots-clés : erreur judiciaire, Angleterre, prison, autobiographie, art.

Jean-Pierre HUE, "M. Le Maudit, *diary of a wrongly convicted man*"

Not all judicial errors are famous; some are known only to a few. The present text narrates the life of Robert Motylski, his questionable conviction in England, his incarcerations, his escapes, and his work as an artist. It provides excerpts from the manuscript that Motylski wrote to tell his story, which he entitled M. le Maudit.

Keywords: judicial error, England, prison, autobiography, art.

Rémy CABRILLAC, « L'erreur judiciaire dans la littérature de fiction »

L'erreur judiciaire, combattue dans des textes célèbres de Voltaire ou de Zola, occupe également une grande place dans les œuvres de fiction : tantôt elle est exploitée par l'auteur, lui fournissant la trame de son œuvre, tantôt elle est dénoncée comme drame humain ou défaillance de la justice.

Mots-clés : erreur judiciaire, procès, littérature, roman, justice.

Rémy CABRILLAC, "*Judicial error in fictional literature*"

Judicial error, fought against in famous texts by writers such as Voltaire or Zola, also occupies an important place in works of fiction: sometimes it is exploited by authors, providing them with the framework for their work; other times it is denounced as a human tragedy or failure of justice.

Keywords: judicial error, trial, literature, novel, justice.

Nicolas BAREÏT, « Erreur judiciaire et vérité romanesque dans *Une autre ville que la mienne* de Dominick Dunne »

L'écrivain Dominick Dunne a assisté, en 1995, au procès d'O. J. Simpson, ancienne star du football américain accusé d'un double meurtre. Il en a tiré un roman à clés où fiction et réalité se mêlent, au service d'une thèse implacable :

l'acquittement d'O. J. Simpson est une erreur judiciaire car ce dernier est coupable. La vérité ne sortirait donc pas de la bouche du jury, mais serait écrite, noire sur blanc, dans un roman.

Mots-clés : littérature, procès, roman à clés, erreur judiciaire, fiction, droit pénal.

Nicolas BAREÏT, "*Judicial error and novelistic truth in Dominick Dunne's Another City, Not My Own*"

The writer Dominick Dunne attended the 1995 trial of OJ Simpson, a retired American football star accused of double homicide. Dunne wrote a "roman à clef" that intertwines fiction and reality in the service of an unavoidable thesis: OJ Simpson's acquittal is a judicial error because he is guilty. The truth is consequently not spoken by the jury, but written, black on white, in a novel.

Keywords: literature, trial, roman à clef, judicial error, fiction, criminal law.

Atsushi KUMAKI, « L'erreur judiciaire est à cacher. Hideo Yokoyama et le polar japonais »

Le présent article traite d'un nouveau sous-genre du roman policier japonais, le « roman de la police », du point de vue de l'erreur judiciaire. Avec l'apparition de Yokoyama, auteur de *La Saison d'ombre*, ce sous-genre se charge de décrire la police comme organisation qui se gère en réalisant la théorie de Crozier appelée « cercle vicieux de la bureaucratie », ce que montre le mieux l'erreur judiciaire. Celle-ci, en enrichissant le sous-genre, dénonce le dysfonctionnement de la police.

Mots-clés : roman policier, Japon, erreur judiciaire, Hideo Yokoyama, Michel Crozier, bureaucratie, police, littérature japonaise.

Atsushi KUMAKI, "*Hiding judicial error. Hideo Yokoyama and the Japanese crime novel*"

This article discusses a new subgenre of the Japanese crime novel, the "police novel," from the perspective of judicial error. With the emergence of Yokoyama, the author of Season of Shadows, this subgenre takes on the task of describing the police as a self-regulating organization that realizes Crozier's theory of the "vicious circle of bureaucracy," which is best exemplified by judicial error. The latter, while enriching the subgenre, denounces the dysfunction of the police.

Keywords: crime novel, Japan, judicial error, Hideo Yokoyama, Michel Crozier, bureaucracy, police, Japanese literature.

Jean-Baptiste THIERRY, « L'impossible révision de l'erreur judiciaire dans *Conviction* de Richard North Patterson »

La « fictionnalisation » de l'erreur judiciaire à l'œuvre dans le roman *Conviction* de Richard North Patterson permet d'analyser la stratégie de l'auteur pour faire partager son analyse littéraire du droit applicable à la peine de mort aux États-Unis. En créant l'empathie pour ses personnages, l'auteur parvient à donner au lecteur le rôle d'un juge, chargé de trancher l'une des questions juridiques les plus complexes qui soient.

Mots-clés : *thrillers*, romans judiciaires, procès, juges, jurés, avocats, erreur judiciaire.

Jean-Baptiste THIERRY, “*The impossibility of correcting judicial error in Richard North Patterson’s Conviction*”

The “fictionalization” of judicial error in Richard North Patterson’s novel Conviction allows us to analyze the author’s strategy for sharing his literary analysis of the law applicable to the death penalty in the United States. By creating empathy for his characters, the author succeeds in giving the reader the role of judge, charged with deciding one of the most complex legal issues.

Keywords: thrillers, judicial novels, trials, judges, jurors, lawyers, judicial error.

Carinne ELION-VALTER, « *Le menteur* de Corneille et les erreurs législatives »

Dans *Le menteur* de Corneille, un jeune homme voulant faire son entrée dans le « monde » fait des faux pas en mentant. Dans *La suite du menteur*, ce même jeune homme apprend l'art du mentir vrai et de se comporter en honnête homme. Cette comédie fournit des éléments clés pour une théorie de la législation tenant compte du caractère politique et rhétorique du processus législatif. Elle nous instruit sur les données culturelles et contextuelles qui ont alimenté les théories de l'État de droit.

Mots-clés : théorie de la législation, Corneille, rhétorique, conversation, civilité, État de droit, dimensions politique et juridique de la législation.

Carinne ELION-VALTER, “*Corneille’s Le menteur and legislative errors*”

In Corneille’s Le menteur, a young man who wants to enter high society commits faux pas by lying. In La suite du menteur, this same young man learns the art of true-lying and behaving as an honest man. This comedy provides key elements for a theory of legislation that takes into account the political and rhetorical nature of the

legislative process. It educates us about the cultural and contextual elements that have informed theories of the rule of law.

Keywords: theory of legislation, Corneille, rhetoric, conversation, civility, rule of law, political and legal dimensions of legislation.

Nicoletta PERLO, « Des partis de masse aux partis personnels, l' élu politique anti-héros du cinéma italien »

À travers l'analyse de cinq films, l'étude entend démontrer que, dans le cinéma italien, l' élu politique incarne toujours un anti-héros. En ce sens, le cinéma joue un double rôle. D'une part, il décrit et anticipe des évolutions institutionnelles fondamentales, en illustrant notamment le passage de la 1^{re} à la 2^e République. D'autre part, il contribue à construire un discours collectif sur les élus en influençant les rapports entre les citoyens, les politiciens et les institutions.

Mots-clés : cinéma et droit, élu politique, système de partis, partis de masse, partis personnels, régimes politiques italiens, conflits entre les pouvoirs, cinéma italien.

Nicoletta PERLO, "From mass parties to personal parties, the antibero elected official of Italian cinema"

Analyzing five films, this study intends to demonstrate that, in Italian cinema, the elected official always embodies an antibero. In this sense, cinema plays a twofold role. On the one hand, it describes and anticipates fundamental institutional changes, illustrating in particular the transition from the First to the Second Republic. On the other hand, it helps build a collective discourse on elected officials by influencing the relationships between citizens, politicians, and institutions.

Keywords: cinema and law, elected official, party system, mass parties, personal parties, Italian political regimes, conflicts between powers, Italian cinema.